

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Association ADMR

MAIRIE - 81 330 VABRE

Contact : Céline ANGLADE : 06 87 40 88 23

Mail : [accueildeloisirs.admr@orange.fr](mailto:accueildeloisirs.admr@orange.fr)



## CALENDRIER D'OUVERTURE DE LA STRUCTURE

ANNEE 2022 - 2023

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans,  
ouvrira à l'école primaire de Saint - Pierre de Trivisy  
selon le calendrier suivant :

### PENDANT LA PERIODE SCOLAIRE :

- Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 16h30 à 19h  
Du Jeudi 1er Septembre 2022 au Vendredi 7 Juillet 2023 inclus.

*Fermé le Vendredi 19 Mai (Pont de l'Ascension) + le Lundi 29 Mai (Pentecôte) 2023*

### PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Le centre ouvrira du Lundi au Vendredi de 7h45 à 19h.

|                          |  |
|--------------------------|--|
| VACANCES<br>DE TOUSSAINT | Du Lundi 24 au Vendredi 28 Octobre 2022<br><i>Fermé les Lundi 31/10 et Mardi 1<sup>er</sup>/11</i><br>Et du Mercredi 2 au Vendredi 4 Novembre 2022             |
| VACANCES<br>DE NOËL      | Du Lundi 19 au Vendredi 23 Décembre 2022<br>Et du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2022<br><i>(Sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant au 10/10)</i> |
| VACANCES<br>D'HIVER      | Du Lundi 20 au Vendredi 24 Février 2023<br>Et du Lundi 27 Février au Vendredi 3 Mars 2023  |
| VACANCES<br>DE PRINTEMPS | Du Lundi 24 au Vendredi 28 Avril 2023<br>Et du Mardi 2 au Vendredi 5 Mai 2023  |
| VACANCES<br>D'ETE        | Du Lundi 10 au Vendredi 28 Juillet 2023<br><i>(Au mois d'Août, nous ouvrirons en fonction<br/>de la demande émise début Mai 2023)</i>                          |

### -Durant les vacances scolaires :

- Possibilité de cantine le midi à la Maison de Retraite.
- Sur demande uniquement, une navette peut être mise en place entre Vabre - Lacaze - Le Masnau - St Pierre.

*Selon le règlement intérieur en vigueur de la structure, nous vous rappelons que  
la facturation sera effectuée sur l'engagement d'inscription.  
Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable.*

### Pour nous rencontrer durant la période scolaire :

Sur rendez - vous : Permanences à la micro - crèche ADMR de St Pierre de Trivisy  
Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 14h à 16h



**PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES**  
**ANNEE 2022 / 2023**



**CARTE D'ADHESION A L'ASSOCIATION ADMR :**

6 euros par famille et pour l'année

**PERISCOLAIRE (de 16h30 à 19h) :**

- Familles imposables :  
2,40 euros par enfant et par séance
- Familles non - imposables :  
1,80 euros par enfant et par séance

**VACANCES SCOLAIRES :**

- JOURNEE (de 7h45 à 19h) :  
Quotient inférieur à 499 : 4,80 euros  
Quotient de 500 à 699 : 5,70 euros  
Quotient de 700 à 899 : 6,80 euros  
Quotient de 900 à 1 099 : 8,10 euros  
Quotient supérieur à 1 100 : 9,60 euros  
Ressortissants du régime MSA : 10,30 euros (sans la participation MSA pour les ayant droits)  
Vacanciers en résidence secondaire sur la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux :  
Barème du Quotient + 1 euro  
Autres (hors Communauté de Communes  
dont les enfants ne sont pas scolarisés dans les écoles de cette dernière) :  
Barème du Quotient + 4 euros
- DEMI-JOURNEE (de 7h45 à 12h ou de 13h30 à 19h) :  
Quotient inférieur à 499 : 2,40 euros  
Quotient de 500 à 699 : 2,85 euros  
Quotient de 700 à 899 : 3,40 euros  
Quotient de 900 à 1 099 : 4,05 euros  
Quotient supérieur à 1 100 : 4,80 euros  
Ressortissants du régime MSA : 5,15 euros (sans la participation MSA pour les ayant droits)  
Vacanciers en résidence secondaire sur la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux :  
Barème du Quotient + 0,50 euro  
Autres (hors Communauté de Communes  
dont les enfants ne sont pas scolarisés dans les écoles de cette dernière) :  
Barème du Quotient + 2 euros
- CANTINE  
4,20 euros le repas  
(sous réserve de modification par la Maison de Retraite)
- NAVETTE (Vabre - Lacaze - Le Masnau - St Pierre)  
Gratuit

Les quotients familiaux seront remis à jour chaque année au mois de Janvier.  
Tout changement exceptionnel de situation devra être signalé  
à la directrice de la structure.

L'accueil de loisirs bénéficie du concours financier de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux, de la CAF du Tarn (soit une aide pour l'accès aux ALSH) ainsi que de la MSA Midi-Pyrénées Nord (soit une aide de 2 euros par demi-journée avec les Pass Accueil). Nous acceptons également les tickets CESU.